

**SYNTHESE DES REPONSES
AU QUESTIONNAIRE DES ENSEIGNANTS
ENVOYE EN FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2006-2007**

Ce questionnaire a été envoyé en fin d'année scolaire 2006-2007 à l'ensemble des enseignants qui ont participé au dispositif. L'ACRIF a reçu 172 réponses au questionnaire émanant de 96 établissements différents.

I/ Les difficultés dans le suivi du dispositif et l'aide apportée par l'ACRIF

56 % des enseignants estiment connaître des difficultés dans le suivi du dispositif :

- au sein de leur établissement avec les autres enseignants, les élèves ou la direction.
- en raison d'emplois du temps surchargés
- avec la salle de cinéma partenaire

L'ACRIF a pu ou devrait parvenir à répondre à ces problèmes dans 76% des cas.

A/ Les difficultés de l'enseignant coordinateur

Les enseignants coordinateurs occupent une place essentielle dans la mise en place du dispositif. Ils ont un rôle d'organisation, de fédération et d'émulation au sein de leurs établissements.

Ils nous font part de difficultés d'amplitude variée :

- lourdeurs administratives chronophages (centralisation des inscriptions en début d'année, organisation des sorties, trouver des créneaux communs à toutes les classes)
- avec les enseignants inscrits au dispositif (faire comprendre aux collègues que les films n'ont pas nécessairement de liens directs avec le programme, difficultés pour trouver un accord sur la programmation, difficultés à motiver certains enseignants, désistements de certains collègues en cours d'année, problèmes de communication entre les différents professeurs)
- avec les enseignants non inscrits au dispositif. Ceux-ci ne cèdent pas leurs heures facilement pour les séances en salle de cinéma ou pour des interventions.

Les difficultés surviennent surtout dans des établissements où la direction s'intéresse peu au dispositif. Il est donc nécessaire que l'équipe pédagogique l'inscrive dans le projet d'établissement. De plus, cette inscription peut faciliter l'obtention d'un petit budget supplémentaire permettant par exemple l'achat de DVD. **Celui-ci est également utilisé dans certains cas pour la prise en charge du coût des entrées pour les élèves.**

B/ Les difficultés liées aux emplois du temps chargés des lycéens, et particulièrement des apprentis

Les créneaux horaires des salles de cinéma sont parfois peu compatibles avec les disponibilités des élèves. En effet, des lycéens doivent préparer les examens de fin d'année, et les apprentis effectuent de longs stages en entreprise. Les dates proposées, notamment après les vacances de Pâques, arrivent trop tardivement dans le calendrier scolaire pour certaines classes. De même, les projections ne sont pas toujours suffisamment espacées dans le temps.

Les calendriers, transmis à l'ACRIF en début d'année scolaire, qui reprennent les disponibilités des classes de l'établissement, permettent une planification tenant compte des contraintes spécifiques. Cependant, la coordination régionale ne dispose en moyenne que de

cinq copies par film, qui doivent circuler dans plus de 100 salles sur les huit départements de l'Ile-de-France, sur le temps de l'année scolaire ! En outre, les salles participent souvent à d'autres dispositifs : *Ecole et cinéma*, *Collège au cinéma*. Les plannings sont donc extrêmement serrés. En général, le cinéma ne dispose de la copie que pendant une semaine, même moins. Il est donc primordial de maintenir la date initialement prévue. Ce problème persistera tant que le CNC n'augmentera pas l'enveloppe budgétaire pour le tirage de copies supplémentaires.

C/ Les difficultés rencontrées avec la salle de cinéma partenaire

Beaucoup d'enseignants constatent un manque de souplesse dans les créneaux horaires proposés aux établissements. De surcroît, certains indiquent une mauvaise volonté de la salle de cinéma. **Pour améliorer le dispositif, les retours négatifs concernant les salles de cinéma** (accueil insuffisant, manque de souplesse dans le choix des séances, difficilement joignable), **doivent absolument être portés à la connaissance de la coordination**. Si ces problèmes remontent suffisamment tôt dans l'année scolaire, la coordination peut prendre contact avec la salle pour lui rappeler ses obligations (reprises dans une charte signée lors de l'inscription).

À quelques rares exceptions près, des améliorations pérennes ont généralement pu être apportées. Dans les cas les plus problématiques, si l'établissement s'inscrit de nouveau au dispositif, il semble nécessaire de changer de salle partenaire.

Des séances regroupant plusieurs lycées restent délicates car il existe parfois des rivalités entre des établissements voisins géographiquement. Ces situations compliquées à gérer, aussi bien pour la salle que pour les enseignants, seront évitées dans les cas signalés à la coordination.

Plusieurs enseignants estiment que les séances surchargées ne permettent pas de projeter le film dans des conditions satisfaisantes. C'est également l'avis de la coordination régionale qui limite le nombre de spectateurs à 120 élèves maximum par projection. Par contre, la coordination régionale requiert un nombre minimum de 60 élèves par séance. Ceci est particulièrement important vis-à-vis des salles de cinéma, qui fonctionnent souvent à perte.

II/ Les interventions en classes de professionnels du cinéma

74 % des enseignants ou formateurs ont pu accéder à l'intervention d'un professionnel extérieur à l'établissement. Ce pourcentage élevé n'est pas forcément représentatif de la proportion d'élèves profitant des interventions. En effet, les professeurs volontaires et impliqués, programmant des interventions, sont plutôt ceux qui répondent à notre questionnaire à la fin de l'année.

Rappel :

La coordination régionale offre la venue d'un intervenant dans chaque établissement inscrit. Tous les établissements ont droit à autant d'interventions qu'il y a de classes inscrites au dispositif.

Les interventions sont dispensées par des professionnels du cinéma (réalisateurs, scénaristes, monteurs, chefs opérateurs, critiques de cinéma, universitaires...). Ils sont choisis par la coordination en fonction de leur parcours de cinéma personnel. Ces intervenants, souvent jeunes, sélectionnent eux-mêmes les films sur lesquels ils interviennent.

Il y a deux types d'interventions :

- sur les films du programme annuel (analyse des différents éléments constitutifs du film : structure, plans, séquences, image, son, montage, contextualisation dans l'histoire du cinéma ...)
- sur une thématique en lien avec un ou plusieurs films (liste fournie en début d'année scolaire)

A/ Les raisons qui motivent l'absence d'au moins une intervention de professionnels du cinéma pour 26 % des enseignants

En général, cette absence n'est pas due à un manque d'offres, mais à d'autres contingences :

1) L'impossibilité de dégager du temps

- Les lycéens ont des emplois du temps chargés et doivent préparer des examens. La situation est encore plus délicate pour les apprentis qui ont des volumes horaires importants de stage en entreprise.
- Dégager des heures d'interventions peut être difficile pour des lycées qui doivent emprunter les transports en commun pour se rendre à la salle de cinéma : le moment destiné à la projection **de chaque film** prend **en effet** une demi-journée.
- D'autres activités (par exemple le théâtre ou des ateliers d'écriture) ne laissent pas suffisamment de créneaux disponibles pour mettre en place une intervention.

La majorité des enseignants confrontés à cette situation regrette ce manque de temps qui ne leur permet pas de préparer la vision des films dans les meilleures conditions.

2) Des formateurs des CFA souhaiteraient mettre en place des interventions mieux adaptées au niveau des publics.

3) Très rarement, des difficultés matérielles ou le manque de moyen bloquent la venue d'un intervenant.

En l'absence d'interventions, les professeurs ne se retrouvent pas complètement démunis pour présenter les œuvres : ils peuvent utiliser les éléments transmis lors des journées de formation ou proposés dans la documentation d'accompagnement du dispositif.

B/ L'appréciation des interventions de professionnels du cinéma prises en charge par l'ACRIF

90 % des enseignants ont trouvées les interventions utiles et pertinentes, même si 35,5 % de ces professeurs ou formateurs satisfaits trouvent que des améliorations peuvent être encore apportées. L'existence et l'importance des interventions semblent perçues par l'ensemble des enseignants. Les élèves eux-mêmes demandent des intervenants extérieurs.

Beaucoup d'enseignants soulignent l'intérêt qu'ils portent à la venue d'un professionnel du cinéma. En effet, son intervention est un complément indispensable au travail effectué par les enseignants. Les lycéens et les apprentis sont généralement ravis de découvrir le regard d'un spécialiste, d'un expert. Les enseignants soulignent que leurs élèves sont valorisés de pouvoir accéder à des personnes aussi qualifiées pour intervenir, tout en étant considérés comme de véritables interlocuteurs. De plus, l'extériorité des intervenants permet une participation différente des élèves qui peuvent ainsi parler plus librement qu'avec leur professeur habituel. Dans ces conditions, l'intervenant extérieur peut également permettre à l'enseignant de découvrir sous un autre jour ses élèves.

Il est nécessaire de prendre contact avec l'intervenant pour envisager le contenu de l'intervention au préalable, éviter des redites ou orienter le travail dans un sens particulier. Les interventions apparaissent comme un temps fort d'échanges. Elles peuvent dévier sur d'autres points, voir sur des débats brassant des questions plus larges. Par exemple, il est fréquent qu'elles s'orientent sur le métier de l'intervenant qui éventuellement présente un de ses films... Les interventions sont facilement adaptables.

Deux niveaux différents permettent d'évaluer les interventions. Tout d'abord, l'intervenant est garant de la qualité, de la pertinence de son propos. Ensuite, le contact humain établi avec les élèves conditionne l'accueil et les échanges pendant l'intervention. Ce second niveau dépend de plusieurs paramètres : la personnalité de l'intervenant, le travail de l'enseignant en amont, la disponibilité des élèves, le type de public, la configuration de la salle, le film projeté, la proximité avec la séance (l'intervention ne doit pas être trop éloignée dans le temps de la projection en salle, et surtout éviter que les vacances séparent ces deux moments du dispositif)... L'intervenant doit donc à la fois intéresser l'assistance et faciliter l'accès au film sans tomber dans la facilité, l'approximation, c'est-à-dire avec simplicité sans être simpliste. Il s'agit avant tout de permettre aux jeunes de dépasser les a priori et d'affiner leur perception.

L'analyse comparée, mettant en relation des films les uns avec les autres, intéresse vivement les élèves. De plus, la présentation d'aspects économiques du cinéma est très appréciée car elle situe la salle où ils voient le film dans le contexte économique global. De façon générale, des questions concrètes liées à la création peuvent finalement ouvrir une nouvelle fenêtre sur le monde sensible.

Certains enseignants n'ont pas trouvé l'intervention **satisfaisante**. Trop magistrale **et ne** laissant pas suffisamment de temps à des échanges **avec** les apprentis ou les élèves. De même, le contact humain de l'intervenant **avec les élèves n'est pas toujours réussi selon les classes...** **La discussion** en amont du contenu **entre l'enseignant et l'intervenant** peut anticiper d'éventuelles difficultés et **permettre de mieux structurer l'intervention en fonction de l'auditoire d'élèves concerné.**

III/ Les journées de projection et de formation à destination des enseignants

91,5% des enseignants ont suivi en moyenne 3 journées de formation comprenant, pour la plupart d'entre eux, en début d'année, la journée de projection et les deux journées de formation. Il faut d'ailleurs noter que la journée de projection et les modules de formation (la formation au sens strict) sont comptés comme journée de formation dans les réponses obtenues au questionnaire.

Rappel :

La journée de projection est obligatoire. Tous les films du dispositif y sont présentés par un intervenant et projetés. Elle permet aux enseignants d'affiner le choix des films qui a été fait avant cette journée, lors de l'inscription.

Les journées de formation ont pour objectif la sensibilisation et la découverte du cinéma. Les interventions des formateurs permettent avant tout de transmettre aux enseignants un désir de cinéma. En effet, la coordination met tout en œuvre pour que les jeunes rencontrent l'art cinématographique, qu'ils puissent prendre du plaisir à voir des films et en parler simplement.

Les enseignants peuvent compléter la formation et l'élargir notamment en participant :

- aux formations complémentaires du dispositif sur le cinéma, ouvertes à tous les enseignants.
- aux rencontres (ateliers, débats) organisés par l'ACRIF et aux manifestations (rencontres, festivals) qui se déroulent dans les salles de cinéma participant au dispositif, et auxquelles ils sont cordialement invités.

D'après les réponses au questionnaire, les formations ont été globalement très appréciées et jugées utiles dans la mise en œuvre du dispositif :

- Elles sont fréquemment qualifiées d'intéressantes, de riches et d'un bon niveau.
- Elles permettent aux enseignants une meilleure appréhension des films et d'être ainsi un meilleur relais auprès des élèves.
- Confronter la vision du film par l'enseignant et celle du formateur crée une dynamique collective renouvelée.
- C'est également un lieu d'échanges avec d'autres enseignants.

Certains professeurs ou formateurs insistent même sur le caractère indispensable des formations sans lesquelles le travail serait ardu, voire impossible. Grâce aux contenus de ces formations, les enseignants estiment disposer des outils nécessaires pour accompagner les élèves au fil des projections. De plus, elles sont complétées par le dossier pédagogique sur chaque film et les interventions de professionnels.

Quant à la projection des films en salles, elle apparaît indispensable à plusieurs égards :

- pour découvrir un film,
- pour voir le film en salle pour la première fois,
- pour revoir une œuvre dont le souvenir n'est pas conforme à sa perception immédiate.

Les formations en début d'année inscrivent les films dans un projet pédagogique annuel de familiarisation des élèves avec un cinéma exigeant artistiquement. Certains éléments des œuvres peuvent ainsi être travaillés en amont de la projection en salle.

A/ Les points fort des formations

Les enseignants trouvent satisfaction des journées de formation sur plusieurs points :

- Ils apprécient l'accueil du matin et ses moments d'échanges informels.
- L'enthousiasme des intervenants **lors des formations** motive les enseignants, leur donne un surcroît d'envie et d'énergie pour transmettre aux élèves avec passion.
- Chaque film est resitué dans l'Histoire du cinéma et dans l'œuvre du réalisateur.
- L'enseignant gagne du temps dans la préparation de sa présentation en classe en lui épargnant d'autres recherches. Comme des outils d'analyse propres au cinéma, à son esthétique, sont présentés, l'enseignant peut ensuite se concentrer, avec ses élèves, sur les pistes de travail.
- Le rapprochement avec d'autres œuvres artistiques offre une mise en perspective des films qui sert ensuite à trouver une démarche d'approche satisfaisante avec les élèves.
- Les intervenants ont des cursus professionnels et de formation variés (universitaires, critiques, réalisateurs d'un des films programmés...) qui offrent une vaste approche des questions de cinéma.
- La proposition d'approches transversales, de passerelles avec l'Histoire et la Littérature, incite généralement les enseignants à exploiter le film en classe.
- La cohérence des choix de programmations est mieux appréhendée.

B/ Les manques ou insuffisances constatés lors des projections et des formations

La projection de tous les films sur une journée est dense, ce qui la rend très exigeante sur le plan humain et pratique. En effet, l'heure tardive de la fin de la journée rend difficile la présence à tous les films pour des personnes qui habitent la grande banlieue. **La coordination régionale est consciente de cette difficulté et propose une programmation intervertissant l'ordre de projection des films au cours de ces trois journées afin de donner une souplesse de choix aux enseignants et qu'ils puissent composer leur programme de visionnement au mieux de leur emploi du temps.**

Tous les enseignants présents aux journées de formation les trouvent utiles, nous relevons néanmoins quelques **souhais** :

- une plus grande interactivité avec l'intervenant, et notamment des moments d'échanges plus longs,
- le besoin d'une fiche filmographie-bibliographie spécifique à ces journées de formation,
- les questions techniques relatives à la fabrication d'un film qui intéressent particulièrement certains **enseignants** ne sont pas toujours suffisamment abordées,

- quelques enseignants pointent l'aspect trop universitaire de certaines formations. Ces enseignants ont des attentes purement pédagogiques –qui se trouvent cependant dans le dossier pédagogique- et éprouvent alors un décalage avec l'intervention proposée. Le besoin d'avoir des pistes de travail à proposer aux élèves est une remarque récurrente à propos des formations,
- des enseignants souhaiteraient des modules en groupe plus restreint, par exemple sur l'analyse de film,
- d'autres suggèrent un groupe de travail d'échanges des pratiques entre enseignants,
- des utilisations potentielles du dossier pédagogique pourraient être dégagées au cours des interventions.

En accord avec Marie-Christine Brun Bach et Monique Radochévitch des DAAC de l'académie de Versailles et de Créteil, la coordination régionale rappelle chaque année que ces formations, sur un temps compté, abordent plus largement l'ensemble des films afin d'ouvrir précisément des pistes complémentaires à celles des dossiers pédagogiques et éviter ainsi une redondance peu fructueuse. Les enseignants participant pour la première année au dispositif ont moins d'aisance pour utiliser les outils pédagogiques fournis par la coordination régionale. Un accueil des nouveaux par les plus anciens au sein des équipes pédagogiques pourrait faciliter l'appropriation de ces outils par les enseignants.

La coordination régionale propose donc au cours des formations une ouverture sur les films et cherche à susciter un désir de transmission aux élèves. Il reste ensuite aux enseignants à l'adapter, à l'intégrer. Les formations ont vocation à compléter les axes d'analyse proposés dans les dossiers pédagogiques, à faire un pas de côté et enrichir la manière d'aborder les films du programme.

D'une année sur l'autre, la coordination régionale essaie d'adapter les formations à certaines attentes des enseignants. Elle a notamment la volonté de trouver un lien transversal entre les films pour en faciliter l'accès aux élèves. Les films choisis correspondent effectivement d'avantage à une somme d'œuvres essentielles du cinéma qu'à une programmation thématique. Néanmoins, le hasard, provoqué ou non, peut mettre en présence de films qui se font écho.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2007-2008

Tout d'abord, quelques enseignants relèvent les difficultés pour se procurer certains films et projeter des extraits en classe. Bien sûr, les enseignants peuvent les acquérir auprès de l'ADAV qui ne suit - malheureusement - pas toujours le programme. Une nouvelle loi relative à la diffusion d'extraits de films à usage pédagogique devrait pallier à ce problème dans les années à venir.

La brochure, le dossier pédagogique, la fiche élève, la projection et la formation donnent aux enseignants des outils indispensables et variés pour préparer le travail du film avec leur classe. Cela permet, en amont et en aval de la séance de projection, de maintenir l'intérêt des élèves qui n'apprécieraient pas le film. Dans les lycées, le dispositif permet également la mise en relation de professeurs de spécialités différentes autour d'un projet commun. Des enseignants motivés par ces actions drainent souvent derrière eux d'autres professeurs. Ils souhaitent poursuivre cette action, connaître sa programmation. Certains se projettent même dans des actions à mener l'année suivante. Ces enseignants ne veulent plus se laisser porter par le dispositif, mais véritablement se l'approprier. Ils mesurent son influence positive sur les élèves au-delà des séances et des interventions.